



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 717-24

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par monsieur Sébastien Demers, directeur générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Barthélemy, que le Conseil a adopté lors de sa séance ordinaire du 3 juin 2024 le règlement 717-24 portant le titre suivant :

REGLEMENT 717-24 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 648-19 ÉTABLISSANT LE TARIF DE CERTAINS SERVICES MUNICIPAUX

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la Municipalité où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance lors des ouvertures du bureau municipal.

DONNÉ A SAINT-BARTHELEMY, LE 5 JUIN 2024

Sébastien Demers
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Sébastien Demers, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil le 5 juin 2024.

Sébastien Demers
Directeur général et greffier-trésorier